## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION N° 39/2021

## Séance du 16 octobre 2021

**OBJET**: Décision modificative n° 1.

Afférents au Conseil : 10 Membres en exercice : 10

Date de la convocation : 08/10/2021

Date d'affichage :

08/10/2021

Ayant délibéré : 9 Votés Contre : 0 Votés Pour : 9 Abstentions : 0

L'an deux mil vingt et un, le seize octobre à dix heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la salle polyvalente de la Commune, le bâtiment communal abritant la salle des délibérations étant actuellement en travaux, sous la présidence de Monsieur MILLO

Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur BASTIANELLI Francis a été élu secrétaire de séance.

Etaient présents	Etaient représentés	
M. MILLO Jean-Luc	M. BRUNETTI Alain	
M. POLI Jean-Baptiste	M.BRANDIZI Pierre	
M. MARTINO Enzo		
M. FOATELLI Jean-Claude	Etaient absents	
M. BASTIANELLI Francis	M. VANNI Alain	
M. CASALTA Jean-Philippe		
Mme GUISQUET Sandra		

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder aux virements de crédits suivants.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).
- Vu l'instruction comptable et budgétaire M14.
- Vu le Budget Primitif 2021.



Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder aux virements de crédits suivants :

## VIREMENTS DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES - SECTION D'INVESTISSEMENT

Mobilier				
Chapitre	Compte	Nature	Montant	
21 Immobilisations corporelles	2184	Mobilier	- 2 100 €	
		TOTAL	+ 2 100 €	

		Etudes diverses	
Chapitre	Compte	Nature	Montant
20 Immobilisations incorporelles	203 OPNI	Frais d'études, de recherches et de développement et frais d'insertion	+ 2 100 €
		TOTAL	+ 2 100 €

 Considérant que la régularisation visée ci-dessus n'était pas prévue au budget primitif 2021.

Le Conseil municipal après avoir ouï Monsieur le Maire et après avoir délibéré :

Décide de procéder aux virements de crédits sur le budget 2021 conformément au tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,

Le 16/10/2024

Le Maire

Jean-Luc MILLO

\* Committee

PREFECTURE DE LA CORSE DU SUD
REQU LE
25 OCT. 2021